



## DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES  
OTTAWA - CANADA

N<sup>o</sup> 71/25

### UN TOURNANT DANS L'HISTOIRE DE L'ONU

Déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, faite dans le cadre de la discussion générale de la vingt-sixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, à New York, le 29 septembre.

Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous assurer de l'appui et de l'entière collaboration de la délégation canadienne dans l'exercice de vos hautes fonctions à la présidence de l'Assemblée générale. Le Canada se réjouit de votre présence à cette tribune et formule ses meilleurs vœux à l'intention du peuple indonésien que vous avez servi avec tant de distinction au sein de notre Organisation. C'est une manifestation du caractère étendu et varié de l'Organisation que la présidence puisse passer du représentant de l'un des pays les plus septentrionaux de l'Europe à l'un des pays les plus méridionaux de l'Asie sans la moindre rupture dans nos travaux. Je profite aussi de cette occasion pour féliciter le Président sortant, M. Edvard Hambro, du savoir-faire et du jugement dont il a fait preuve en qualité de président de la dernière session.

Nous avons appris avec un profond regret, au Canada, que la présente session était la dernière à laquelle U Thant occuperait le fauteuil de Secrétaire général. U Thant s'est acquitté de ses lourdes responsabilités avec une sérénité et une constance exemplaires, qui lui ont attiré le respect et l'admiration de tous les hommes de tous les pays. Je suis sûr que sa voix tranquille et imposante continuera à se faire entendre au sein des nations; au nom du peuple canadien, je lui souhaite le meilleur succès dans ses nouvelles entreprises.

Cette vingt-sixième Assemblée générale inaugure un nouveau quart de siècle dans la vie de notre Organisation; elle marquera peut-être un tournant de notre histoire et le début d'une ère nouvelle, si l'Assemblée se résout sans délai à remettre à la République populaire de Chine le siège de la Chine. La Chine est l'un des Membres fondateurs de notre Organisation et l'un des membres permanents du Conseil de sécurité. La seule question qui se pose à nous est celle de savoir qui doit occuper ce siège. La position du Canada est claire: le gouvernement qui préside aux destinées de la vaste majorité du peuple chinois doit maintenant occuper ici la place qui lui revient - je veux parler du Gouvernement de la République populaire de Chine. Permettre au Gouvernement de Pékin de siéger à la présente Assemblée et au Conseil de sécurité, c'est admettre à nos conseils le gouvernement effectif d'un quart de l'humanité.